

Compte rendu de la session d'automne 2007 des élus de la section 07 du comité national de la recherche scientifique

22 au 25 octobre 2007

Rédigé par : P. Baptiste (SNCS-FSU), A. Choisier (SGEN-CFDT), C. Durieu (Club EEA), B. Jouvencel (Club EEA), C. Michel (SPECIF), B. Oriola (Sud Recherche), F. Pierrot (SNCS-FSU), H. Prade (SNCS-FSU), L. Pronzato (SNCS-FSU), I. Queinnec (SNCS-FSU), M. Riveill (SPECIF), D. Rossin (SNCS-FSU), E. Sanlaville (SPECIF)

Le présent rapport est un résumé, pas nécessairement dans l'ordre chronologique, des débats qui ont eu lieu lors de la session d'automne de la section 07 du comité national. Ce document n'ayant aucune valeur officielle, ses rédacteurs ne peuvent être tenus pour responsables d'erreurs ou d'omissions. Vos commentaires et vos questions sont les bienvenus.

La section est composée de :

Philippe Baptiste, CR, LIX, Palaiseau,
Gérard Bailly, DR, GIPSA-Lab, Grenoble,
Nicole Bidoit, PU, LRI, Paris,
Prosper Chemouil, DR, France-Telecom, Issy-les-Moulineaux,
Annick Choisier, AI, LIMSI, Orsay
Bruno Durand (membre du bureau), PU, LIF, Marseille,
Cécile Durieu, MC, SATIE, Cachan,
Christophe Fonte, IR, CRAN, Nancy,
Bruno Jouvencel, PU, LIRMM, Montpellier,
Isabelle Magnin, DR-INSERM, CREATIS, Villeurbanne
Michel Malabre, DR, IRCCyN, Nantes,
Christian Michel, PU, LSIIT, Illkirch
Bernard Oriola, IR, IRIT, Toulouse,
Hélène Paugam-Moisy, PU, ISC, Lyon
François Pierrot (président), DR, LIRMM, Montpellier,
Henri Prade, DR, IRIT, Toulouse,
Luc Pronzato, DR, I3S, Sophia-Antipolis,
Isabelle Queinnec (secrétaire), CR, LAAS, Toulouse,
Michel Riveill (membre du bureau), PU, I3S, Sophia-Antipolis,
Dominique Rossin, CR, LIAFA, Paris,
Eric Sanlaville, MC, LIMOS, Clermont-Ferrand.

Henri Prade n'a pu être que très partiellement présent dû à des problèmes familiaux.

Des membres du département ST2I du CNRS ont assisté à temps partiel aux travaux de la section :
Véronique Viguié Donzeau-Gouge, directeur scientifique adjoint,
Serge Dulucq, chargé de mission,
Jean-Michel Muller, chargé de mission.

Voici l'essentiel des tâches qui ont incombé à la section lors de cette session, et qui ont conduit à la production de 205 documents :

- Propositions en vue des changements de grade de chercheurs ;
- Etude de cas particuliers de chercheurs tels que des demandes de changement d'affectation ou de détachement, ou des reconstitutions de carrière ;
- Etude de cas particuliers d'unités tels que des demandes de changement de directeur ou des unités qu'on a souhaité revoir (ou voir) suite à la session de printemps ;
- Avis sur les renouvellements et créations de GDR ;
- Avis sur la titularisation des chargés de recherche stagiaires ;
- Affectation des chercheurs nouvellement recrutés ainsi que la désignation de leur directeur de recherche ;
- Avis sur les demandes d'éméritat ;
- Proposition pour l'attribution des médailles de bronze et d'argent ;
- Examen des demandes de subventions pour des écoles thématiques.

Il est rappelé que la section n'a qu'un rôle consultatif sur l'ensemble des questions qu'elle examine (hormis les sujets relatifs aux concours).

Il est aussi rappelé que la section produit un "rapport de section" pour tous les dossiers évalués. Ces rapports de section sont disponibles pour les chercheurs et dans leur espace personnel :

<https://evaluation.dsi.cnrs.fr/eversuite/start> .

Les directeurs d'unité ont accès aux rapports de section (chercheurs et unités) dans leur espace laboratoire sur EvalCN :

<http://evalcn2.ccsd.cnrs.fr/> .

Les modalités pratiques d'accès à EvalCN sont détaillées dans le document suivant :

<http://www.cnrs.fr/comitenational/cnpratique/pdf/EvalCN.pdf> .

Par ailleurs, le site de la section est disponible à l'adresse : <http://www.lirmm.fr/~pierrot/s07/> .

Enfin, à l'occasion de cette session d'automne, la section a eu un entretien avec Pierre Guillon (directeur scientifique du département ST2I) et un autre avec Luc Dugard (délégué scientifique à l'AERES).

1 Ouverture de la session

Le compte-rendu de la session de printemps 2007 est approuvé.

La session de printemps 2008 aura lieu du 19 au 23 mai 2008. Le bureau de la session de printemps se tiendra le 28 janvier 2008.

Les auditions pour les concours de recrutement des directeurs de recherche auront lieu du 17 au 19 mars 2008. Le jury d'admissibilité DR suivra, du 20 au 21 mars 2008. Contrairement à l'année passée, et en accord avec le souhait émis par la section, le budget prévoit cette année la possibilité de recrutement de DR externes.

Les auditions pour les concours de recrutement des chargés de recherche auront lieu du 7 au 14 avril 2008. Le jury d'admissibilité suivra, du 15 au 18 avril 2007.

Les jurys d'admission auront lieu le 26 mai pour les DR (comme d'habitude, ce jury est unique pour toutes les sections du CNRS), le 29 mai pour les CR du département ST2I et le 27 mai pour les postes relevant des CID.

2 Discussion avec Pierre Guillon

Pierre Guillon, directeur scientifique du département, est venu répondre à nos questions. Le texte qui suit tente de résumer l'essentiel de la séance de question-réponse mais ne reflète pas nécessairement l'opinion de la section.

Question : *Concernant la campagne de recrutement chercheur 2007, il semble y avoir eu un frein sur les admissions dans des FRE ou UMR 7 secondaires.*

Réponse : P. Guillon confirme qu'il y avait plusieurs cas de candidats classés en bonne place sur la liste d'admissibilité qui postulaient dans des laboratoires dont le département n'était pas pilote. Comme il n'y a pas eu d'entente avec les autres départements, ces possibilités ont été bloquées. A priori, pour le concours 2008, les choix de laboratoires d'affectation dans le dossier pourraient ne plus être classés et ne seraient plus limités à 2.

Question : *Quelle est la politique du CNRS/Département concernant les "retours dans le laboratoire d'origine" pour le concours ?*

Réponse : La volonté de ne pas renvoyer les candidats dans leur laboratoire de thèse reste forte. La politique suivie par la section 07 pour les concours CR (favorable aux jeunes candidats et à la mobilité) peut être citée en exemple.

Question : *Quelles sont les possibilités de promotion pour cette session d'automne ?*

Réponse : Il devrait y avoir de 3 à 5 possibilités de promotion DR2->DR1 pour la section. Les promotions DR1->DRCE1 et DRCE1->DRCE2 ne se font pas au niveau du département. Les possibilités pourraient être, pour tout le département, de 7 pour les DR1 et 8 pour les DRCE1.

Question : *Quelles sont les premières prévisions de postes pour les concours 2008 ?*

Réponse : Concernant les ITA, il y aura 54 possibilités (53 l'année dernière) cette année pour le ST2I (dont 1 affecté au siège) et vraisemblablement 33 en STIC (comme l'année dernière). Il faudra faire un jour un choix entre chercheur ou ITA (à volume constant) sur les concours 7. Ce n'est pas possible pour l'année 2008, et on retrouve donc le même nombre de postes au concours ITA, mais aussi le même nombre au concours chercheurs (Remarque des rédacteurs : le département SDV a déjà pris cette option, en choisissant de recruter plus d'IT, et donc, moins de chercheurs). Il faudra aussi peut-être faire une pause sur les recrutements (par exemple de CR1) pour pouvoir mettre plus de DR2. A priori, il devrait y avoir plus de postes DR2 que l'année dernière (34 (au lieu de 33) pour le département, dont 1 DR2 en 44). En section 7, il y aura 14 DR2 dont 2 DR2 budgétisés "externe" (+1 section 44), 8 CR1 (dont 1 donné par l'IN2P3 pour les grilles), 24 CR2 (+1 CID48 pour l'institut de la communication au LIMSI +1 CID44 bioinformatique) dont 1 d'échange avec la section 1. Quelques postes seront fléchés, les autres coloriés.

Question : *Quelle est la politique de l'organisme pour le recrutement ?*

Réponse : Il faut veiller à ce que les candidats ne reviennent pas à leur laboratoire d'origine et éviter l'émiettement (il est préférable de recruter les candidats dans des gros centres).

Question : *Quelles sont les perspectives de budget 2008 ?*

Réponse : Le budget du CNRS est en augmentation de 4,8% (+120 Meuros mais dont 95 réservés pour les retraites). Le parlement via la LOFL impose en plus une réserve (d'habitude plutôt de 5%, l'année dernière de 0%, et cette année de 6% = 28 Meuros pour le CNRS). Au final il y aura une réserve de 15% sur les dotations de laboratoires pour prendre en compte la réserve imposée par la LOLF sans pénaliser les crédits d'intervention. Chaque DU saura en début d'année son droit en poste rouge et en postdoc et pourra alors contacter des candidats en sachant ce dont il dispose vraiment.

Question : *L'évaluation des laboratoires par l'AERES va se faire à granularité très différente (concernant la gestion du personnel en particulier). Quel va être le rôle du CoNRS ?*

Réponse : L'AERES n'a pas la vision nationale (elle pourra l'acquérir mais ce n'est pas encore le cas). Le CoNRS a cette vision nationale. Le CNRS ne peut pas mettre des postes et de l'argent dans les laboratoires sans les connaître, d'où l'importance du CoNRS. Il est clair qu'il va y avoir une période transitoire à gérer.

Question : *Comment se fera le suivi lorsque les laboratoires ont besoin qu'on aille les voir ?*

Réponse : Le CoNRS gardera les moyens de fonctionner.

Question : *Quel est l'avenir du CNRS ?*

Réponse : Le CNRS a toujours été sur la sellette. Il faudra sûrement qu'il se réforme car quelques critiques sont justifiées. Le grand changement est l'autonomie des universités, mais entre la loi et l'autonomie, ce n'est pas fait. Par ailleurs, il faut garder en France une vision nationale, qui ne peut pas venir des parlementaires et des politiques. Une université déjà calibrée pour l'autonomie aura besoin de 5 ans pour obtenir un système stable, les autres auront besoin d'encore plus de temps. De plus autonomie = compétition, et ça ne va pas faciliter leur travail.

Question : *A Grenoble, ils sont pourtant déjà en marche et les discussions se font plutôt en absence du CNRS dans la boucle.*

Réponse : Effectivement, ça va aller vite à Grenoble. Il est souhaitable d'établir dans des universités expérimentales des campus ST2I pour rapprocher l'enseignement et la recherche et que le CNRS soit plus présent dans ce rapprochement.

Question : *Le CNRS est-il en train de se transformer en agence de moyens ?*

Réponse : Mais il est déjà une agence de moyens!!! Et il l'a toujours été.

Question : *Les nouveaux outils du CNRS (ERL en particulier) ont-ils un avenir ?*

Réponse : La proposition de LRC n'a pas été bien accueillie à l'université, ce qui est compréhensible. Par contre, l'ERL est vraiment une bonne idée et les présidents d'université les voient comme un bon outil.

Question : *Où en sont nos relations avec l'INRIA ?*

Réponse : La négociation (1 an) en cours a abouti à un texte travaillé par Jean-Michel Muller, Serge Dulucq et Véronique Viguié Donzeau-Gouge (pour le CNRS) et Antoine Petit et quelques collègues (pour l'INRIA); ce texte qui décrit ce que pourraient être les relations entre les organismes quand ils gèrent conjointement un laboratoire, a déjà reçu l'aval du Président de la CPU, mais pas celui de l'INRIA. En effet, l'INRIA veut retravailler le texte suite à la loi sur l'autonomie des universités. C'est quand même ce texte qui est utilisé pour l'UMR mixte LIENS.

Question : *Quelle est la politique de valorisation au CNRS ?*

Réponse : Il y a une direction de la propriété intellectuelle.

Question : *Quel est le bilan sur le mandat de gestion unique ?*

Réponse : Tout ne s'est pas très bien passé à Nice, en effet. Il est clair que ça peut être une bonne idée si les universités avaient les outils, les pratiques et les personnels. Elles ne les ont cependant acquis qu'après s'être heurté à un certain nombre de problèmes.

Question : *Quelle est l'avis du CNRS sur l'utilisation de la bibliométrie (108 chercheurs du LORIA à qui on demandait leur H-number ont signé un texte pour refuser de le faire) ?*

Réponse : C'est une recommandation mais il n'y a pas d'obligation à la suivre.

3 Discussion avec Luc Dugard

A l'invitation de la section, et de manière informelle, Luc Dugard, délégué scientifique à l'AERES, est venu présenter l'AERES. Le texte qui suit tente de résumer l'essentiel de son intervention et de la séance de question-réponse qui a suivi, mais ne reflète pas nécessairement l'opinion de la section.

3.1 Présentation de l'AERES

L'AERES est structurée en trois sections :

1. Etablissement (universités, écoles et EPST)
2. Unités de recherche (UMR, UPR (des différentes EPST), EA, Fédération). Concernant les comités de visite, il est prévu 3-4 membres pour les petites unités et 12 experts maximum (statutaires) pour les plus grosses unités : 1 président + 9 experts + 1 expert CNU + 1 expert de l'EPST associé (on ne sait pas ce qui se fait si plusieurs EPST associées). La présence d'ITA dans le comité de visite n'est pas encore très claire (si une dizaine d'IT sont présents dans l'unité, il pourrait y avoir un ingénieur parmi les experts, mais la très grande majorité des laboratoires n'auraient pas de représentant IT). Il n'y a pas de format imposé sur la durée des visites mais vraisemblablement 2 (ou plus) jours seront prévus pour les très gros laboratoires. Il faut essayer de faire des comités de visite de site, mais sachant que ce n'est pas possible quand il y a un très gros laboratoire sur le site. Cela concerne surtout les endroits où il y a 4 ou 5 EA d'une dizaine de personnes sur le site (ex : à Metz un laboratoire d'automatique, un laboratoire d'électronique et un laboratoire d'informatique = 40 à 50 personnes au total = 1 visite groupée de 4 personnes sur une journée). Il va y avoir 12 délégués scientifiques pour couvrir l'ensemble des domaines de recherche (plus des délégués scientifiques adjoints). 5 délégués relèvent des STIC : Jean-Marc Geib (qui est en plus coordinateur = DSC pour math, physique, STIC, bref tout le dur), Luc Dugard

(DS), Frédéric Truchetet (DS-adjoint, signal), Luis Farinas del Cerro (DS-adjoint, informatique), Michel Robert (DS-adjoint, électronique/génie électrique).

3. Ecoles doctorales et Master : des comités de visite de site des EC ont déjà eu lieu dans trois domaines (sciences dures, SHS, sciences de la vie). Il va y avoir 18 délégués scientifiques.

Les 30 délégués scientifiques (et 30 à 40 adjoints) des sections 2 et 3 travaillent en pratique ensemble. Ils ne s'occupent plus de l'international. Il n'y a pas d'évaluation spécifique sur le personnel.

Les comités de visite ne changeront pas énormément par rapport aux comités de visite qu'organisait le CNRS. Le déroulement de la visite comprendrait :

- une rencontre avec le directeur + l'équipe de direction
- une rencontre avec les équipes de recherche (pour avoir une vue au niveau des équipes et de leurs interactions)
- une rencontre avec les équipes techniques si elles sont de taille suffisamment importante (+ d'une dizaine d'IT) ou si l'unité comporte une plate forme technologique
- une rencontre avec le conseil de laboratoire ou les représentants du personnel
- une discussion avec les représentants des tutelles.

les membres des comités d'évaluation experts seront rémunérés environ 200Euros/jour d'évaluation.

3.2 Questions - discussion

Suite à l'intervention de Luc Dugard, un certain nombre de questions lui sont posées par les membres de la section.

Question : *Que devient le rapport produit par le comité de visite d'une unité dans le cadre de l'AERES ?*

Réponse : il doit être transmis à l'AERES (Jean-Jacques Aubert, directeur de la section 2) dans les 15 jours. A priori, il est envoyé au directeur de l'unité et aux organismes associés au laboratoire pour jugement contradictoire (à confirmer). Ce n'est qu'après qu'il deviendrait définitif.

Question : *La notion de secteur d'activité avec un travail de comparaison, de répartition de territoire n'apparaît pas dans l'organisation de l'AERES. Qu'en est-t-il ?*

Réponse : Il y aura des réunions de restitution pour notation des unités comportant des présidents de comités de visite plus quelques délégués scientifiques de l'agence + le délégué scientifique coordinateur.

Question : *N'y a-t-il pas un risque de consanguinité des comités de restitution formés par les présidents de CE (et pas comme dans la section par une diversité de personnes) ?*

Réponse : Oui, c'est un risque, mais nous essaierons de le maîtriser.

Question : *Avant les labos suggéraient des personnalités, comment ça va se passer maintenant ?*

Réponse : Ca va changer. Le laboratoire ne sera plus impliqué de manière officielle dans les propositions de noms d'expert. L'AERES en discutera par contre avec les organismes (université, CNRS...).

Question : *comment l'AERES va-t-elle faire à 5 ce qu'une section (ou plusieurs sections ...) fait à 21 ?*

Réponse : ... pas de réponse

Question : *Dans quel vivier seraient choisis d'éventuels ingénieurs évaluateurs ?*

Réponse : Luc Dugard reconnaît que ce n'est pas encore très clair. Ca peut être aussi des ingénieurs industriels.

Question : *qui va gérer les PEDR ?*

Réponse : pour 2008, la DGES va se le faire. Ensuite ce serait géré dans le cadre de l'autonomie des universités.

Question : *Comme sera évalué l'INRIA ? Au niveau des équipes-projets ?*

Réponse : l'INRIA sera (peut-être) examiné comme organisme, et a priori les équipes INRIA le seront aussi mais par le biais des laboratoires dans lesquelles elles sont impliquées. Ce n'est pas encore trop clair.

Question : *Qu'en est-il des critères d'évaluation des personnels que devait suggérer l'AERES ? Quels seront les critères pour les laboratoires ?*

Réponse : une réflexion est en cours à la tête de l'organisme. Luc Dugard n'a pas d'informations. Mais vraisemblablement, le H-number va être utilisé à bref échéance et ça deviendra un indicateur parmi d'autres. Pour les laboratoires, ça ne va pas véritablement changer. On retrouve les mêmes choses qu'avant avec comme point un peu plus important qu'avant les implications dans les licences et masters.

Question : *Une critique de l'AERES concerne son manque de transparence. Qu'est-il prévu de faire pour lutter contre cela ? Comment l'AERES va-t-elle rendre compte à la communauté ?*

Réponse : les critères et des compte-rendus (résumés) devraient être disponibles.

Question : *L'évaluation des laboratoires est aussi une évaluation des problèmes humains, de conflits, avec des mécanismes d'alerte. Comment est-ce réfléchi au niveau de l'AERES ?*

Réponse : C'est une bonne question. Le comité de visite est sensé apprécier les problèmes de gestion de ressources humaines.

Question : *De la même manière, on ne voit pas bien dans ce nouveau schéma d'évaluation comment vont être gérés les problèmes d'organisation des laboratoires (au niveau des IT en particulier) ?*

Réponse : Effectivement la part IT est assez réduite dans le nouveau schéma d'évaluation. Rien n'empêche cependant l'organisme de faire des visites pour son personnel. Ce ne sera effectivement pas l'AERES qui prendra en charge la gestion des problèmes, qui sera seulement chargée de faire l'évaluation tous les 4 ans et donc uniquement de soulever d'éventuels problèmes.

Question : *quelle est la taille de granularité d'une équipe ?*

Réponse : de quelques personnes à une vingtaine. Mais pas d'évaluation de personnes prises individuellement. L'évaluation des personnels n'est pas prise en charge par l'AERES.

Question : *Qu'en est-il du personnel de support nécessaire au fonctionnement de l'AERES ?*

Réponse : Son recrutement est en cours, en particulier pour récupérer des personnes de la MSTP.

Question : *Le vivier des experts sera-t-il une liste fermée ?*

Réponse : Les experts potentiels sont actuellement sollicités et doivent remplir une petite fiche. Les experts seront listés et officiellement experts de l'AERES. Les experts dans les comités de visite seront alors pris dans cette liste.

Question : *Comment va se passer la gestion de l'interdisciplinarité au niveau de l'AERES ?*

Réponse : Le pilote de l'évaluation du laboratoire sera plutôt pris dans la section principale du laboratoire.

Question : *pourquoi ça va mieux marcher avec l'AERES que dans l'organisation actuelle de l'évaluation de la recherche en France ?*

Réponse : Tout le monde attend l'AERES au virage. Tous vont faire leur possible pour faire aussi bien que ce que faisait la MSTP. On fera un bilan dans un an.

Question : *La notation des équipes ne risque-t-elle pas d'avoir des effets pernicieux en provoquant la tentation que les meilleurs se mettent ensemble et ne soutiennent plus des collègues impliqués par ailleurs ?*

Réponse : A priori il n'y a rien là de très différent de ce qui se fait actuellement.

Question : *On se dirige vers un monde de recherche financé sur projet. Si la notation est utilisée par l'ANR, la boucle n'est-elle pas perverse ?*

Réponse : Pour le moment il n'y a aucun lien avec l'ANR, et l'AERES va évaluer l'ANR.

Commentaire de la section : Ce dernier commentaire signifie que l'ANR aura intérêt à suivre les recommandations de l'AERES si elle veut être bien notée. La section regrette aussi qu'une part importante du financement du ministère pour la recherche de base soit partie dans l'ANR pour de la recherche sur projet.

4 Promotions

4.1 Promotions CR2 → CR1

La campagne de promotion CR2 → CR1 ne concerne que des dossiers transmis par des candidats ayant au moins 4 ans d'ancienneté (les dossiers déposés par des candidats ne possédant pas les 4 ans d'ancienneté ne nous sont pas transmis).

Après avoir entendu les rapporteurs des dossiers des 13 CR2 ayant présenté un dossier, la section estime que chacun de ces candidats mérite d'être promu. En conséquence, tous ces dossiers reçoivent un avis favorable :

Audit Benjamin (UMR5672, Labo physique ENS Lyon),	Banderier Cyril (UMR7030, LIPN),
Coerjolly David (UMR5205, LIRIS),	Cortier Véronique (UMR7503, LORIA),
Dias de Amorim Marcelo (UMR7606, LIP6),	Fink Thomas (UMR144, CDC),
Gauthier Michael (UMR6596, LAB),	Harmer Russell Spencer (UMR7126, PPS),
Lartillot Nicolas (UMR5506, LIRMM),	Lasaulce Sansom (UMR8506, L2S),
Magnien Clémence (UMR7606, LIP6),	Pasillas-Lepine William (UMR8506, L2S),
Turcu Flavius (UMR5218, IMS)	

Néanmoins, 3 dossiers ont soulevé quelques interrogations sur l'avenir de chercheurs ayant une activité un peu faible, ou ayant une activité significative mais un peu trop apparentée à une activité d'ingénieur de recherche, ou semblant très isolés scientifiquement dans leur laboratoire. Ces chercheurs sont informés de ces inquiétudes dans leur rapport individuel.

4.2 Promotions DR2 → DR1

Dans notre section, il y a actuellement 126 DR2 et 40 candidats. Après présentation des candidatures et discussion, la section classe six candidats :

1. Miklos Santha (UMR8623, LRI)
2. Jean-Luc Schwartz (UMR5216, GIPSA)
3. Jocelyne Troccaz (UMR5525, TIMC)
4. Françoise Lamnabhi-Lagarrigue (UMR8506, L2S)
5. Jean-Luc Gauvain (UPR3251, LIMSI)
6. Jean Arlat (UPR8001, LAAS)

Comme les années précédentes, la section a noté que la quasi totalité des candidatures était d'un très bon niveau, et que par conséquent, il pourrait y avoir bien plus de promotions à chaque session si le blocage du nombre de postes était levé. Cependant, la liste est volontairement limitée afin de minimiser "l'effet de mémoire" pour les sessions ultérieures.

4.3 Promotions DR1 → DRCE1

Dans notre section, il y a actuellement 33 DR1 et 11 candidats déclarés. Après avoir écouté les rapporteurs et avoir débattu, la section classe deux candidats :

1. Xavier Gérard Viennot (UMR5800, LaBRI)
2. Bernard Courtois (UMS3040, CMP)

4.4 Promotions DRCE1 → DRCE2

Il y a 2 candidats déclarés. Après avoir écouté les rapporteurs et avoir débattu, la section classe un candidat :

1. Jean-Michel Dion (UMR5528, LAG)

5 Chercheurs

5.1 Cas particuliers chercheurs - report de l'évaluation biennale

La section a examiné 5 cas particuliers de chercheurs qui n'avaient pas pu l'être à la session de printemps précédente car ils n'avaient pas transmis leur rapport d'activité.

- Pour 2 d'entre eux, la situation a été clarifiée et la section a émis un avis favorable.
- Pour 2 d'entre eux, la section n'est toujours pas satisfaite des rapports reçus (pas de rapport, ou rapport non actualisé depuis 2005) ; la section a émis un avis réservé et souhaite les revoir lors de la session de printemps 2008.
- Pour l'un d'entre eux, la section estime qu'il devrait être évalué par la section 41.

5.2 Cas particuliers chercheurs - autres

La section donne un avis favorable aux demandes :

- de changement d’affectation de Bertrand GAIFFE (UMR7503, LORIA) pour l’UMR7118, ATILF (Nancy).
- de changement d’affectation de David MONNIAUX (UMR8548, LIENS) pour l’UMR5104, VERIMAG (Gières).
- de renouvellement d’accueil en détachement d’Abderrahmane KHEDDAR au JRL à Tsukuba (Japon).

La section donne un avis défavorable aux demandes :

- de changement de section d’un chercheur de la section 10 vers la section 07 ;
- de renouvellement de mise à disposition d’un chercheur actuellement en poste à l’étranger.

5.3 Demandes d’éméritat

Depuis l’année dernière la section est consultée sur les demandes d’éméritat. La section a émis un avis très favorable aux demandes de :

- Jacques Bernussou (UPR8001, LAAS)
- Philippe Jorrand (UMR5217, LIG)
- Ioan Dore Landau (UMR5216, GIPSA)

et un avis favorable aux demandes de :

- Paul Camion (UMR7090, Equipe de Combinatoire et Optimisation)
- Paul Caspi (UMR5104, VERIMAG)

5.4 Titularisation des chargés de recherche stagiaires

La section donne un avis favorable à la titularisation des chargés de recherche stagiaires suivants :

Anthoine Sandrine (UMR6070, I3S),	Artigues Christian (UPR8001, LAAS),
Badra Mohamad (UMR6158, LIMOS),	Baudouin Lucie (UPR8001, LAAS),
Blum Michael (UMR5525, TIMC)	Boscain Ugo Vittorio (UMR5158, LE2I),
Chemori Ahmed (UMR5506, LIRMM),	Colliot Olivier (UPR640, LENA),
Cruz Teixeira Renata (UMR7606, LIP6),	Elhadji Gamatie Abdoulaye (UMR8022, LIFL),
Faggian Claudia (UMR7126, PPS),	Finkel Olivier (UMR5668, LIP),
Giraud Mathieu (UMR8022, LIFL),	Gourves Laurent (UMR7024, LAMSADE),
Hachem Walid (UMR5141, LTCI),	Jacobe de Naurois Paulin (UMR7030, LIPN),
Lebhar Emmanuelle (UMR7089, LIAFA),	Malick Jérôme (UMR5224, LJK),
Moulay Emmanuel (UMR6597, IRCCyN),	Nicolas Barbara (UMR5216, GIPSA),
Quema Vivien (UMR5217, LIG),	Rousseau François (UMR7005, LSIIT),
Stehle Damien (UMR75668, LIP),	Subsol Gérard (UMR5506, LIRMM),
Theyssier Guillaume (UMR5127, LAMA)	

La section a émis un avis différé (au printemps 2008) pour la titularisation d’Alexandre Muzy (UMR6134, SPE) préférant attendre que sa situation soit clarifiée.

5.5 Reconstitution de carrière

La section donne un avis favorable à la prise en compte du tiers complémentaire d'ancienneté pour :

Badra Mohamad (UMR6158, LIMOS),	Blum Michael (UMR5525, TIMC),
Boscain Ugo Vittorio (UMR5158, LE2I),	Chemori Ahmed (UMR5506, LIRMM),
Colliot Olivier (UPR640, LENA),	Cruz Teixeira Renata (UMR7606, LIP6),
Elhadji Gamatie Abdoulaye (UMR8022, LIFL),	Giraud Mathieu (UMR8022, LIFL),
Gourves Laurent (UMR7024, LAMSADE),	Hachem Walid (UMR5141, LTCI),
Jacobe de Naurois Paulin (UMR7030, LIPN),	Lebhar Emmanuelle (UMR7089, LIAFA),
Muzy Alexandre (UMR6134, SPE),	Pencole Yannick (UPR8001, LAAS),
Rosen Adi (UMR8623, LRI),	Rousseau François (UMR7005, LSIIT),
Stehle Damien (UMR75668, LIP),	Subsol Gérard (UMR5506, LIRMM)

La section constate que le cas des demi-postes d'ATER est généralement mal pris en compte par les services administratifs car considérés comme une demi année de service au titre la recherche alors qu'il doit bien compter pour une année complète lorsqu'il s'agit d'un demi-poste sur l'année.

Par ailleurs, la section regrette que trop de dossiers déposés en juin par les chercheurs à leur délégation régionale ne soient pas vus dès la session d'automne.

Enfin, il semblerait que des cas ne remontent pas jusqu'à la section dans la mesure où des délégations régionales considèrent qu'il n'y a rien à reconstituer pour le chercheur et donc pas de dossier à faire. Il serait préférable que les dossiers soient quand même constitués, à la demande des chercheurs, et puissent être examinés par les sections du comité national afin de confirmer les avis émis par les délégations.

5.6 Nomination de directeurs de recherche des nouveaux recrutés et confirmation d'affectation

La section approuve les propositions suivantes concernant les affectations et la nomination des directeurs de recherche pour les chercheurs suivants recrutés cette année au grade de CR :

Nom	Sigle	Unité	Directeur de Recherche
Almansa Andrés	UMR5141	LTCI	Francis Schmitt
Andrieu Vincent	UPR8001	LAAS	Christophe Prieur
Baiou Mourad	UMR6158	LIMOS	Alain Quilliot
Ben-Naim Jonathan	UMR5505	IRIT	Philippe Balbiani
Bernardi Olivier	UMR8628	labo math Orsay	Jean-François Le Gall
Bodirsky Manuel	UMR7161	LIX	Philippe Baptiste
Bonami Pierre	UMR6166	LIF	Gérard Cornuejols
Brisebarre Nicolas	UMR5668	LIP	Gilles Villard
Carayol Arnaud	UMR8049	IGM	Didier Caucau
Chalopin Jérémie	UMR6166	LIF	Bruno Durand
Chaux Caroline	UMR8049	IGM	Jean-Christophe Pesquet
Comport Andrew	UMR6602	LASMEA	Philippe Martinet

Delaune Stéphanie	UMR8643	LSV	Philippe Schnoebelen
Di Natale Giorgio	UMR5506	LIRMM	Bruno Rouzeyre
Févotte Cédric	UMR5141	LTCI	Yves Grenier
Genevès Pierre	UMR5217	LIG	Vincent Quint
Gimbert Hugo	UMR5800	LaBRI	Igor Walukiewicz
Goldsztejn Alexandre	FRE2729	LINA	Laurent Granvilliers
Goncalves Daniel	UMR5506	LIRMM	Valérie Berthé
Gouttefarde Marc	UMR5506	LIRMM	François Pierrot
Ilcinkas David	UMR5800	LaBRI	Serge Dulucq
Jost Vincent	UMR7161	LIX	Philippe Baptiste
Jungers Marc	UMR7039	CRAN	Jamal Daafouz
Kashefi Elham	UMR5217	LIG	Rachid Echahed
Korman Amos	UMR7089	LIAFA	Pierre Fraigniaud
Lengrand Stéphane	UMR7161	LIX	Catuscia Palamidessi
Marchal Loris	UMR5668	LIP	Yves Robert
Miné Antoine	UMR8548	LIENS	David Pointcheval
Ochem Pascal	UMR8623	LRI	Jean-Paul Allouche
Prabhu Balakrishna	UPR8001	LAAS	Jean-Marie Garcia
Richard Adrien	UMR6070	I3S	Gilles Bernot
Sahbi Hichem	UMR5141	LTCI	Francis Schmitt
Stratigopoulos Haralampos	UMR5159	TIMA	Salvador Mir
Théoleyre Fabrice	UMR5217	LIG	Andrzej Duda
Vialette Stéphane	UMR8049	IGM	Maxime Crochemore

6 Unités

6.1 Examen des demandes de créations d'unités

Suivant la même typologie que celle utilisée lors des sessions de printemps 2005, 2006 et 2007, la section a classé les demandes de création dans les catégories suivantes :

Avis très favorable à la création d'UMR : Néant

Avis favorable à la création d'UMR :

Sigle	Localisation	Directeur	Sections
LIA	Avignon	El-Beze	7
LISA	Angers	Ferrier	7

Avis favorable à la reconnaissance d'une tutelle CNRS :

Sigle	Localisation	Directeur	Sections
LIT	Tours	Billaut	7
L3I	La Rochelle	Mullot	7

Remarque : dans certains cas, la section a pu émettre des recommandations sur une reconnaissance de toute l'unité, ou d'une partie de l'unité (au format ERL).

La section ne s'est pas prononcée sur la demande de création de l'unité LabSTICC (directeur : Hillion), en attente qu'un comité de visite complet ait eu lieu.

6.2 Examen des demandes de rattachement secondaire à la section 07

Pour rappel, la section avait décidé de repousser l'examen des demandes de renouvellement et/ou de rattachement secondaire à la section dans le cas des unités pour lesquelles elle n'avait pas participé au comité d'évaluation. Elle avait ainsi demandé à les revoir à la session d'automne 2007 après qu'une visite en bonne et due forme ait été organisée. Dans ce contexte, un certain nombre de visites ont pu être organisées, mais pas pour toutes les unités concernées.

La section a émis un avis favorable au renouvellement des unités suivantes rattachées secondairement à la section 7 :

Sigle	Unité	Sections	Directeur	Visite	Commentaires
UMR6206	IML	1, 7	Lachaud	Oui	
UMR6525	LUAN	17, 7	Vakili	Oui	devient Laboratoire Hyppolite Fizeau

La section a émis un avis favorable au rattachement à la section 7 des unités suivantes :

Sigle	Unité	Sections	Directeur	Visite	Commentaires
UMR6071	LEAT	8	Pichot du Mezeray	Non	à revoir (2 ans) + réserves
UPR7051	LMA	9	Habault	Non	

La section a émis un avis défavorable au rattachement à la section 7 des unités suivantes :

Sigle	Unité	Sections	Directeur	Visite	Commentaires
UMR6134	SPE	10, 9	Balbi	Oui	
UMR6164	IETR	8	Thouroude	Non	
UMR6165	LEST	8	Ney	Oui	à revoir dans le projet LabSTICC

6.3 Examen d'unités suite à la session de printemps

Lors de la session de printemps 2007, la section n'avait pas pu se prononcer sur le LIFL (UMR8022, Geib), qu'elle souhaitait revoir à mi-parcours, en l'absence de visite préalable. Suite à la visite effectuée depuis, la section émet un avis favorable sur cette unité.

Suite à l'avis défavorable émis par la section lors de la session de printemps 2007, l'I3S (UMR6070, Fedou) a déposé un nouveau projet pour le prochain quadriennal, tenant compte des recommandations de la section. Suivant la typologie utilisée lors des sessions de printemps, la section émet désormais un avis très favorable au renouvellement l'I3S (UMR6070), avec comme directeur Luc Pronzato et directeur adjoint Olivier Meste.

La section ne s'était pas prononcée sur le renouvellement de l'IRISA (UMR6074, Bouthemy), préférant

attendre un rapport d'activité mis-à-jour en ce qui concernait les listes de publications. Suivant la typologie utilisée lors des sessions de printemps, la section émet désormais un avis favorable avec recommandations au renouvellement de l'IRISA (UMR6074).

6.4 Changement de directeur et/ou directeur-adjoint

La section donne un avis favorable aux changements de directeurs et aux nominations de directeurs adjoints suivants :

Sigle	Unité	Ancien directeur	Directeur	Dir. adj.	commentaire
IRISA	UMR6074	Bouthemy	P. Bouthemy		Régularisation
XLIM	UMR6172	Cros	D. Cros	Th. Monédière & M. Barkatou	Régularisation
LIX	UMR7161	Jouannaud	P. Baptiste	-	
CETP	UMR8639	De Feraudy	D. Hauser	H. de Feraudy	sous réserve de l'avis du CL

La section émet un avis réservé sur le changement de directeur suivant :

Sigle	Unité	Ancien directeur	Directeur	Dir. adj.	commentaire
LIENS	UMR8548	Stern	J. Vuillemin	-	

6.5 Création et examen de fédération

La section a émis un avis favorable concernant l'examen de la fédération ATLANSTIC (FR2819, Benhamou).

concernant les demandes de création de fédération de recherche, la section a émis un avis :

- favorable à la création de la fédération IRCICA (Rolland) ;
- réservé à la création de la fédération MIDi (Le Fort-Piat), leur suggérant plutôt la création d'une unité unique correspondant au périmètre de la proposition de fédération.

6.6 Création et renouvellement de GDR

La section se prononce favorablement au renouvellement du GDR 2825 (directeur : Denis Pompon).

La section se prononce défavorablement au renouvellement du GDR 2753 (directeur : El Maati Ouhabaz) pour lequel les liens avec la section 07 sont actuellement très ténus.

La section se prononce favorablement à la création des GDR suivants :

Intitulé	Directeur	commentaire
MASCOT-NUM	Fabrice Gamboa	
Psycho-ergo	Jean-Michel Hoc	avis favorable confirmé
JEMMA	Marc Quincampoix	avec recommandations

6.7 Examen d'autres structures et demandes

La section a examiné des demandes de création de laboratoire international associé (LIA). Elle a émis un avis :

- favorable à la création du projet franco-brésilien (Benallal) ;
- réservé à la création du projet LIASYS franco-argentin (Giambiasi).

Elle souhaite revoir au printemps 2008 le projet de création du LIA d'informatique franco-japonais (Codognet).

La section s'est prononcée défavorablement à la création de l'ERL (Dominet), non pas sur le fond, mais en considérant que le format d'ERL n'était pas adapté à leur projet.

La section a émis un avis très favorable à l'intégration de l'équipe de dialectologie au sein du département parole et cognition de GIPSA-LAB (UMR5216, Chassery).

7 Proposition de médailles

La section propose l'attribution de la médaille d'argent à Hubert Comon, Professeur de l'ENS au LSV (UMR8643), Cachan, et la médaille de bronze à Adrien Bartoli, chargé de recherche au LASMEA (UMR6602), Aubière.

8 Examen des demandes de subvention

8.1 Ecoles thématiques

La section classe les demandes selon les trois groupes suivants :

Groupe A : avis très favorable

- Modélisation des systèmes biologiques complexes de la génomique (0818095)
- Télédétection à très haute résolution (0811062)
- Journées ALEA 2008 (0815087)
- Dynamique de la nasalité (0811056)
- Journées nationales de calcul formel 2008 (0811064)
- Ecole jeunes chercheurs en informatique mathématique (0812068)
- Ecole d'été RESCOM : réseaux dynamiques et réseaux pair à pair (0814086)

Groupe B : avis favorable

- 36ème école de printemps en informatique théorique apprentissage automatique (0812071)
- Optimisation sur les variétés / théorie et applications (0811063)
- Mifibio 2008 : microscopie fonctionnelle du vivant (0818100)

Groupe C : avis favorable avec recommandations

- Evolution artificielle : enjeux théoriques et applicatifs (0820108)

De manière générale, la section regrette qu'il n'y ait que très rarement de retour sur les écoles récurrentes, qui devraient, dans leur dossier, présenter un bilan des années passées.

8.2 Colloques

La section n'a pas souhaité se prononcer sur le seul colloque qu'elle avait dans la liste des dossiers à évaluer, ne comprenant pas à quel titre celui là particulièrement était vu par la section et pas les nombreux autres colloques organisés par des chercheurs et unités relevant de la section 07.